



R2P COACHING

RÉVEILLEZ VOTRE POTENTIEL PROFESSIONNEL

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

Public

Toute personne désireuse d'évolution personnelle et professionnelle

Durée

- 20h d'entretiens personnalisés
- 3-4 mois
- 10 rendez-vous de 2h
- Modalité d'accès et démarrage : 1 mois maximum après le retour de la convention signée

Tarif

Sur demande

Pré-requis

Aucun pré-requis

Lieu

1 place du Champ de Foire - 71710 MONTCEINIS

Me contacter

06 88 22 91 52

karine.nestorat@r2pcoaching.fr

Outils et méthodes

- Questionnement,
- Test CGP® de personnalité professionnelle
- Phatalangage évolutian professionnelle
- Cartes valeurs professionnelles
- Cartes figures du destin
- Cartes Besains professionnels
- Travail de recherche
- Coaching projectif

Objectif du bilan de compétences

- Faire un point sur les compétences issues de vos formations initiales, continues ou de vos expériences professionnelles et extra-professionnelles
- Retracer votre parcours professionnel
- Apprendre (ou réapprendre) à avoir confiance en vous, en vos compétences et en votre expérience
- Se projeter dans l'avenir au travers d'un projet professionnel qui vous correspond
- Définir votre projet professionnel en connaissant vos forces, vos faiblesses, votre environnement
- Concrétiser votre projet en fixant des étapes clés et en y associant des échéances

LES POINTS FORTS

100 % des bilans terminés

100 % individualisé : une consultante unique à votre service

100 % bienveillant : respect de votre histoire et non jugement

RESULTATS ATTENDUS

Définition d'un nouveau projet professionnel Un document de synthèse sera remis et commenté au bénéficiaire en fin de prestation.

Votre Consultante - Karine NESTORAT

Expérience de plus de 15 ans en RH et formation. Diplômée en relation d'aide et praticienne certifiée du test CGP® de personnalité professionnelle, j'accompagne des personnes en transition professionnelle depuis 2018.

Modalités de réalisation



• Modalités de financement possibles :

- Votre C.P.F. (avec un reste à charge de 102.23€)
- Le plan de développement des compétences de votre employeur
- Financement personnel
- Votre OPCO si vous êtes indépendant ou non salarié



- Conditions d'accueil et accès du public en situation de handicap : afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de me contacter en amont de toute inscription

R2P COACHING Karine NESTORAT EI

1 place du Champ de Foire, 71710 MONTCEINIS - 06 88 22 91 52 - karine.nestorat@r2pcoaching.fr - www.r2pcoaching.fr

SIRET 842 520 462 000 40 - APE 8559A - NDA : 27710318171



PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

Modalités de réalisation

Votre bilan comprend obligatoirement 3 phases. La durée et le temps consacré à chacune d'elle sera variable selon un programme défini avec vous, pour répondre à vos besoins. Votre accompagnement sera ainsi d'une durée maximum de 20 heures en présentiel réparti sur plusieurs semaines.

Étape 1 : Phase préliminaire

Rendez-vous préalable au bilan de compétences

- o Présentation du cadre légal de la méthodologie, de la déontologie du bilan de compétences et des conditions de déroulement et modalités de réalisation
- o Confirmation de l'engagement volontaire du bénéficiaire dans la démarche
- o Définition et analyse des attentes et des besoins et de leur correspondance à la démarche de bilan de compétences
- o Construction d'une feuille de route personnalisée
- o Contractualisation de la démarche

Étape 2 : Phase d'investigation - Analyse du profil : parcours professionnel et personnel

- o Identification des acquis :
 - motivations et contraintes,
 - intérêts et craintes,
 - ressources comportementales,
 - valeurs
 - compétences acquises
- o Détermination des potentialités d'ouverture métiers à partir des éléments travaillés
- o Définition d'un projet professionnel :
 - élaboration de scénarios d'évolutions,
 - définition d'un projet professionnel principal et de projets professionnels annexes,
 - identification des compétences transférables, étude de la faisabilité du projet
- o Mesure des écarts avec les projets :
 - Conditions d'accès,
 - aptitudes requises,
 - aptitudes physiques, etc.
- o Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle et de modification du projet
- o Enquête auprès des professionnels pour confronter et vérifier son projet :
 - Bassin d'emploi,
 - Métier en tension,
 - Employabilité, etc.
- o Définition d'un plan d'action

Étape 3 : Phase de conclusion

- o A partir des entretiens et des éléments capitalisés :
 - recenser l'ensemble des facteurs susceptibles de favoriser la réalisation du projet professionnel,
 - visualiser son plan d'action à mettre en œuvre pour atteindre son projet construit en bilan de compétences.
- o Prévoir les étapes de sa réalisation
- o Rédaction du document de synthèse du bilan, validé par le bénéficiaire : le projet identifié avec ses étapes de réalisation, les points d'appui du profil favorisant sa mise en œuvre.
- o Le document de synthèse est remis au bénéficiaire qui est le seul destinataire.

Suivi 6 mois après

- o Point d'étape sur le projet professionnel préalablement défini
- o Taux de suivi à 6 mois : 100% réalisé !

R2P COACHING Karine NESTORAT EI

1 place du Champ de Foire, 71710 MONTCEINIS - 06 88 22 91 52 - karine.nestorat@r2pcoaching.fr - www.r2pcoaching.fr

SIRET 842 520 462 000 40 - APE 8559A - NDA : 27710318171